

RGPD : TRANSFORMEZ UNE REGLEMENTATION EN OPPORTUNITÉ

AUDIT RGPD

Pourquoi réaliser un audit RGPD ?



- **Vous souhaitez vous mettre en conformité**

L'audit est avant tout un état des lieux qui permet de réaliser un diagnostic de votre structure et de mettre en exergue les points de non-conformité. Il permet également de tracer une feuille de route des actions à mener pour parvenir à la conformité. C'est pourquoi nous recommandons de commencer une mise en conformité par un audit.

- **Vous souhaitez réaliser un contrôle de votre niveau de conformité**

L'audit permet également de d'effectuer un contrôle de conformité à un moment donné. Ce contrôle peut être voulu lors d'un changement de DPO, lors d'une restructuration ou encore lors du déploiement d'une nouvelle activité. Il permet alors de faire un bilan et de mettre la lumière sur les projets de conformité restants à réaliser.

L'audit peut s'effectuer dans ce cas :

- sur des traitements spécifiques (service RH, service communication,...)
- sur des thèmes spécifiques (gestion des durées de conservation, gestion du consentement...)



Notre méthodologie



Ce que vous obtenez

- Sensibilisation RGPD de l'ensemble des salariés
- Registre des traitements
- Registre des violations de données
- Registre des demandes d'exercice de droits
- Registre des sous-traitants
- Feuille de route pour la mise en conformité
- Un environnement collaboratif pour piloter la conformité et rassembler la documentation juridique, organisationnelle et technique